

Teintes et matériaux typiques entre Tiges et Chavées

L'harmonie du paysage-rue de votre quartier passe aussi par la teinte dominante que vous choisirez pour votre future maison. Observez les bâtiments voisins existants et consultez les documents officiels qui vous indiqueront les teintes à privilégier selon votre localisation: tons bruns au sommet des tiges, tons gris en fond de chavées, tons rouges pour certains nouveaux quartiers, etc.

Bien que la pierre soit considérée comme le matériau traditionnel emblématique en Condroz, une large gamme d'autres matériaux sont acceptés, tant que les prescriptions urbanistiques sont suivies.



Autres teintes et matériaux

Briques Les briques se généralisent dans la construction des bâtiments avec la révolution industrielle. Traditionnellement de couleur **rouge foncé**, la gamme actuelle de couleurs est virtuellement infinie.

Bardages Le bois offre une variation de tonalité naturelle et chaleureuse, indiquée pour les volumes secondaires, car-ports et terrasses. Vous y pensez? Privilégiez alors du **bois local!**

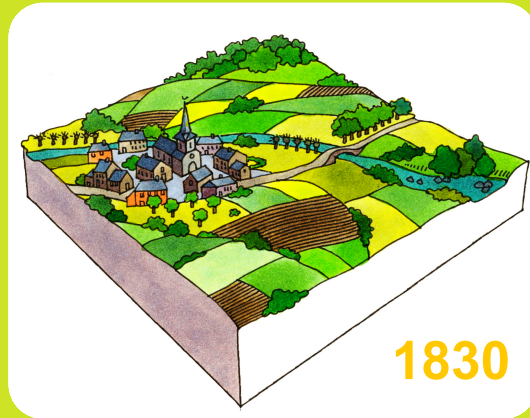
Plus d'info auprès de l'Office économique wallon du bois
<http://www.oweb.be/>

Enduis, crépis, peintures et autres parements

Finalement, peu importe le matériau, pour autant que sa tonalité participe à l'harmonie de votre quartier. Parlez-en avec le conseiller en aménagement du territoire de votre commune!

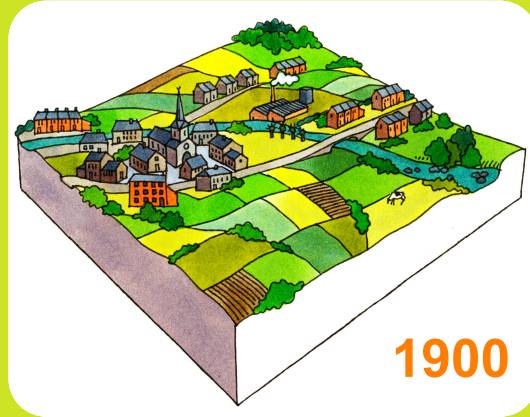
Ces informations vous sont données à titre d'illustration. Renseignez-vous auprès du service communal compétent et consultez les documents officiels (Schéma de développement, Guide d'urbanisme, etc.).

Le paysage au fil du temps



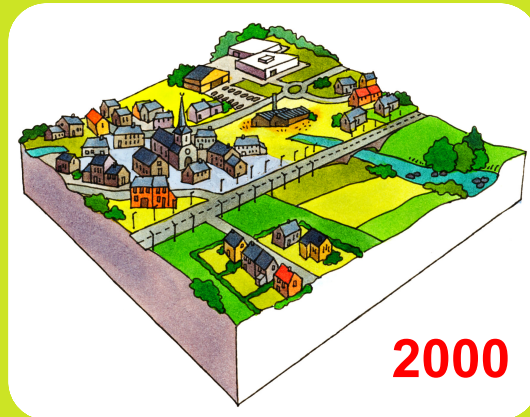
1830

Lors de l'indépendance de la Belgique, une société encore très agricole



1900

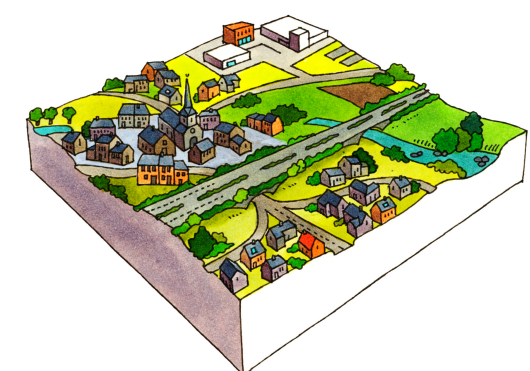
Un développement important de l'artisanat et de l'industrie



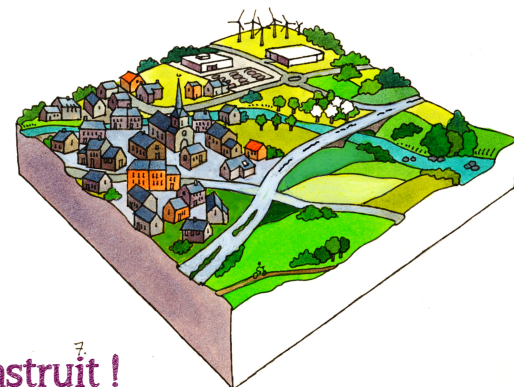
2000

Des infrastructures routières très présentes et un développement de l'habitat en périphérie des villages

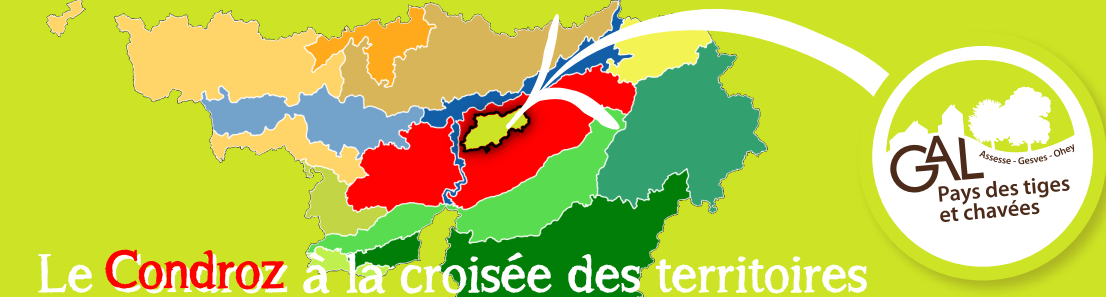
et demain...



Tous ensemble
par nos choix individuels
c'est aujourd'hui qu'on le construit!



Une diversité paysagère en Coeur de Condroz



Le Condroz à la croisée des territoires

Au cœur de l'ensemble paysager du **Moyen Plateau Condruzien**, le GAL Pays des Tiges & Chavées ASBL tire son nom du relief typique en forme de tôle ondulée.

Son territoire couvre trois communes aux paysages contrastés: des campagnes agricoles aux contreforts boisés en passant par des campagnes périurbaines marquées par la traversée de grands axes de communication.

Le relief fait varier l'implantation de chaque village et lui donne une forme particulière. La nature des sols détermine les matériaux traditionnels mis en œuvre et, de fait, la couleur dominante des villages.

Le bâti joue donc un rôle essentiel dans la différenciation des paysages entre Tiges et Chavées.

Souvent localisés à la charnière de structures géologiques contrastées, les noyaux villageois traditionnels sont dominés soit par le gris-bleu calcaire, soit par l'ocre-jaune de la pierre d'avoine. C'est parfois aussi un mélange de ces deux tonalités.

L'espace non-bâti est partagé entre parcelles de cultures et prairies d'élevage. Bois et bosquets se retrouvent sur les sommets et les pentes escarpées.

Cet "openfield mixte" confère au Condroz sa diversité paysagère typique.

Votre projet entre Tiges et Chavées

Les recommandations de ce fascicule sont d'ordre général, il ne s'agit pas d'obligations spécifiques.

Chaque projet de construction doit être étudié individuellement pour s'insérer au mieux dans le cadre qui lui est propre. Différents interlocuteurs peuvent vous renseigner pour que votre projet puisse allier vos envies à la nécessité de préserver le cadre de vie de tous.

Il existe une série de guides qui définissent les normes urbanistiques d'application par zone, commune et village. Renseignez-vous!

Le service urbanisme et environnement de votre commune est votre premier interlocuteur concernant votre projet. Il est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Chaque projet doit respecter le Code du Développement Territorial (CoDT) en vigueur depuis le 1er juin 2017.

ASSESE	GESVES	OHEY
Service d'Urbanisme	Service d'Urbanisme	Service du Développement Territorial
urbanisme@assesse.be	urbanisme.gesves@publink.be	info@ohey.be
083 636 856	083 670 305	085 824 457
www.environnement.wallonie.be		081 33 50 50

Une conception originale de Thibault Roy pour le Groupe d'action locale de l'entre-sambre-et-Meuse (2005) en collaboration avec les partenaires de la plateforme d'échanges et de cohérence des projets paysages initiée par la DGO4

Comité de relecture
Mireille Deconinck, Marie-Françoise Godart,
Caroline Setruk, Marc Evrard, Jean-François
Jandrain et toute l'équipe du GAL

Editeur responsable
Xavier Sohet, coordinateur
GAL Pays des Tiges et Chavées ASBL
Rue de la Pichelotte 9D, 5340 Gesves

Photos Dimitri Belayew,
Corentin Fontaine
Illustrations www.kathelyn.com
Corentin Fontaine

Une adaptation de Corentin Fontaine pour le Groupe d'action locale Pays des Tiges et Chavées (2018)

www.tiges-chavees.be/paysages/



CONSTRUIRE LES PAYSAGES DE DEMAIN entre Tiges et Chavées



Pourquoi ce guide ?

Des pistes pour l'**aménagement** de votre **"chez vous"** pour préserver le **cadre de vie** de chacun, **habitant** comme **visiteur**

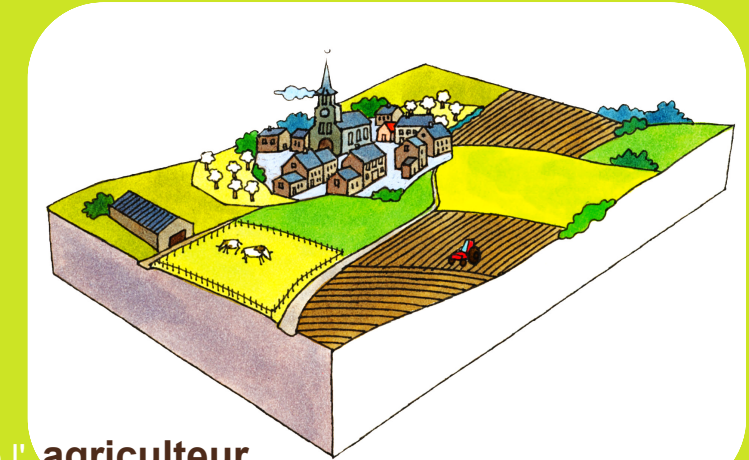
Le paysage définit une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.
Convention européenne des paysages, 2000

7 questions-clés pour réussir son projet de construction ou de rénovation en Condroz

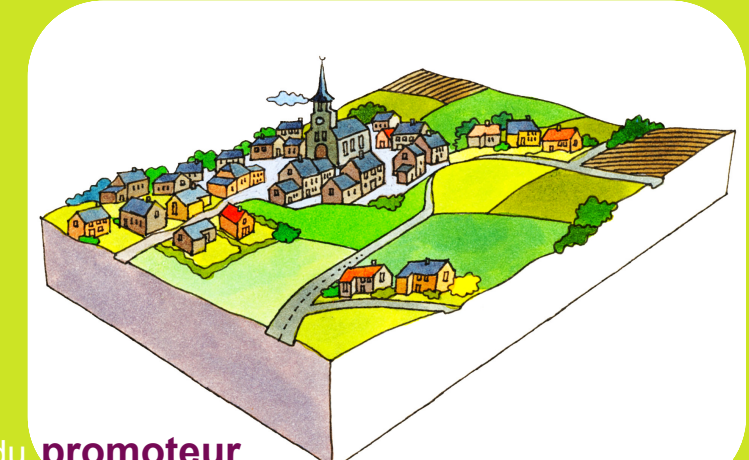


Le paysage, une notion subjective

Chacun a sa vision du paysage idéal selon l'usage qu'il en fait:



La vision de l'**agriculteur**



La vision du **promoteur**



La vision de l'**environnementaliste**

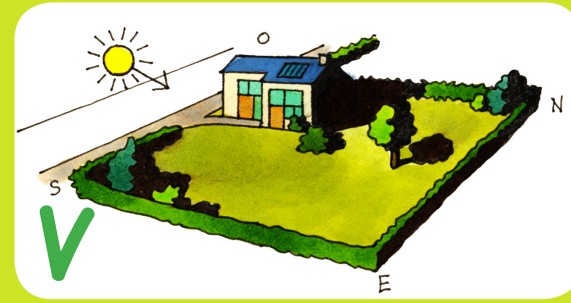
À l'époque de l'industrialisation, la population de notre pays augmente partout mais plus largement dans les grandes villes, à proximité des grands centres d'emplois.

L'avènement de la voiture individuelle permet ensuite de vivre dans un cadre de vie de qualité tout en travaillant en ville et entraîne une urbanisation progressive des campagnes. D'abord aux alentours des grandes villes, aujourd'hui cette tendance se généralise à tous les territoires ruraux.

Cet "étalement urbain", lorsqu'il est mal accompagné, est le principal facteur de destruction des paysages.

Pour éviter ces dégradations, il est impératif que tout projet de construction réponde à quelques questions-clés afin d'intégrer au mieux son environnement paysager: position, architecture, matériaux, abords, etc.

[1] L'orientation

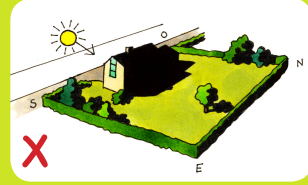


Pourquoi choisir une bonne orientation pour son projet ?

- Pour optimiser le confort de la maison
- Pour réduire le coût des factures énergétiques

Comment ?

- En observant l'orientation générale du bâti environnant (dans le cas d'une zone bâtie)
- En positionnant au sud/sud-est les façades les plus ouvertes pour les pièces de vie
- En privilégiant au nord et à l'ouest des ouvertures de petite dimension pour les pièces de nuit



[2] L'implantation sur la parcelle

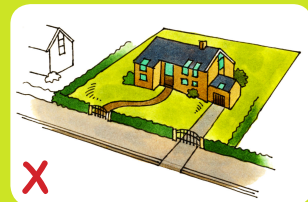


Pourquoi réfléchir à l'implantation de son projet sur la parcelle ?

- Pour permettre une utilisation plus rationnelle de l'espace disponible

Comment ?

- En privilégiant une implantation à front de voirie afin de limiter les espaces résiduels, de dégager des vues et de diminuer les distances de raccord aux différents réseaux (eau, gaz, électricité, ...)



[3] la pente du terrain

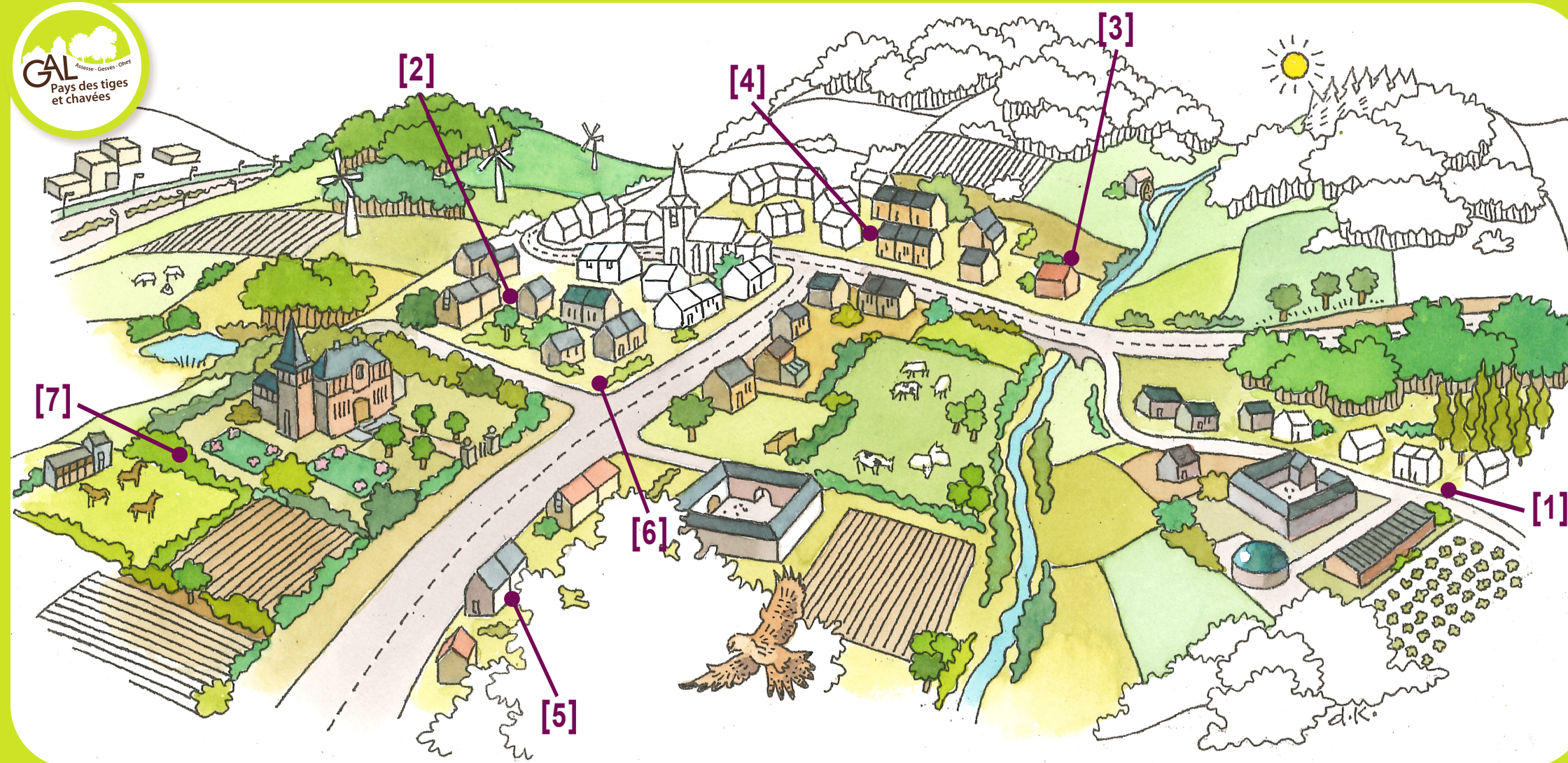


Pourquoi implanter la maison par rapport au relief ?

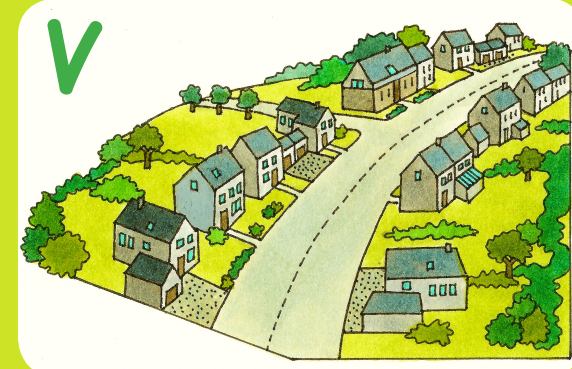
- Pour respecter le profil naturel du terrain et minimiser l'impact du projet dans le paysage

Comment ?

- En adaptant le projet au terrain et non l'inverse



[4] Le bâti existant



Pourquoi implanter son projet par rapport au bâti existant ?

- Pour respecter la structure traditionnelle du village
- Pour harmoniser l'espace-rue

Comment ?

- En regardant comment le bâti traditionnel est implanté
- En marquant l'alignement, soit par le bâti lui-même, soit par une haie ou une clôture

Et dans le cas de la création d'un lotissement...

- En privilégiant une mitoyenneté ou semi-mitoyenneté des nouvelles constructions
- En privilégiant une implantation en bordure ou en très léger recul vis-à-vis de la voirie



! Penser à des éléments de liaison douce !



[5] L'architecture



Pourquoi harmoniser le projet avec l'architecture existante ?

- Pour maintenir l'homogénéité architecturale du cadre dans lequel s'inscrit la construction
- Pour entrer en dialogue avec les maisons voisines

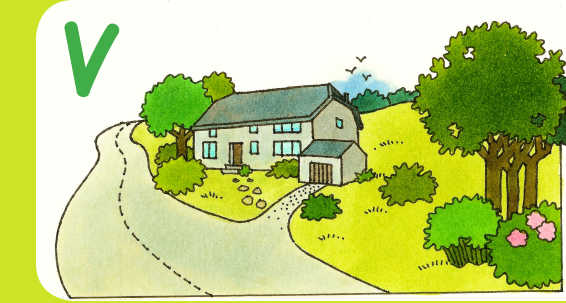
Comment ?

- En observant la silhouette des villages, la couleur des murs, des châssis, des toitures, le gabarit des constructions...
- En privilégiant une toiture à deux versants à faitage central
- En privilégiant un volume simple dépourvu d'éléments en saillie (véranda, lucarne, ...)
- En utilisant des matériaux contemporains compatibles avec le territoire et exprimant une certaine sobriété dont le format, la teinte et la texture se rapprochent des matériaux traditionnels



! Votre commune produit des documents de référence utiles Renseignez-vous auprès du Service d'Urbanisme !

[6] La relation à la rue



Pourquoi aménager la transition entre le jardin et la rue ?

- Pour assurer une transition douce entre la rue et la maison
- Pour maintenir le caractère convivial et rural de l'espace-rue
- Pour contribuer au tissu social

- ! La zone de recul est à adapter au contexte local.
- ! Par exemple, suivant le relief du sol (voir [2]).

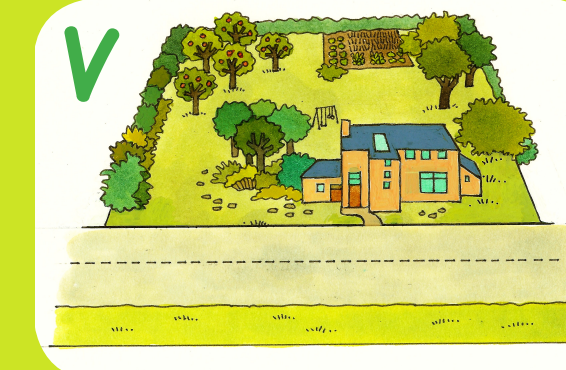
Comment ?

- En privilégiant des aménagements sobres en lien avec l'environnement immédiat
- En préservant au maximum le patrimoine végétal existant
- En ne coupant pas la construction de l'environnement existant
- Si un talus sépare la parcelle de la rue, conserver le profil initial du talus, protéger les végétaux qui le stabilisent (haie, arbre isolé, ...)
- En privilégiant des solutions simples et peu onéreuses



À titre d'exemple, l'accotement enherbé et le fossé jouent un rôle au niveau du ruissellement et font également office de corridor écologique

[7] Les haies et jardins



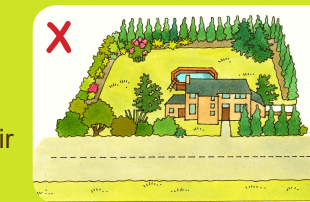
Pourquoi aménager les abords de la maison ?

- Pour préserver et maintenir la biodiversité
- Pour intégrer le bâtiment et la parcelle dans leur environnement local

! intégrer ne signifie pas masquer !

Comment ?

- En privilégiant l'utilisation d'essences indigènes
- En maintenant des vues à travers la parcelle pour avoir une rue plus "ouverte" sur les paysages alentours
- En variant les essences au sein d'une même haie afin d'éviter une certaine uniformité et de maintenir la biodiversité



! minimum 3 ou 4 essences différentes !

Il existe plusieurs types de haies à privilégier selon leur implantation et leur fonction:

- Sur la rue : privilégier la haie basse
- Pour se protéger du vent : la haie libre en variant les essences
- En limite de parcelle non bâtie : une haie libre ou une haie basse ponctuée d'arbres

Exemples d'essences d'arbres et arbustes typiques

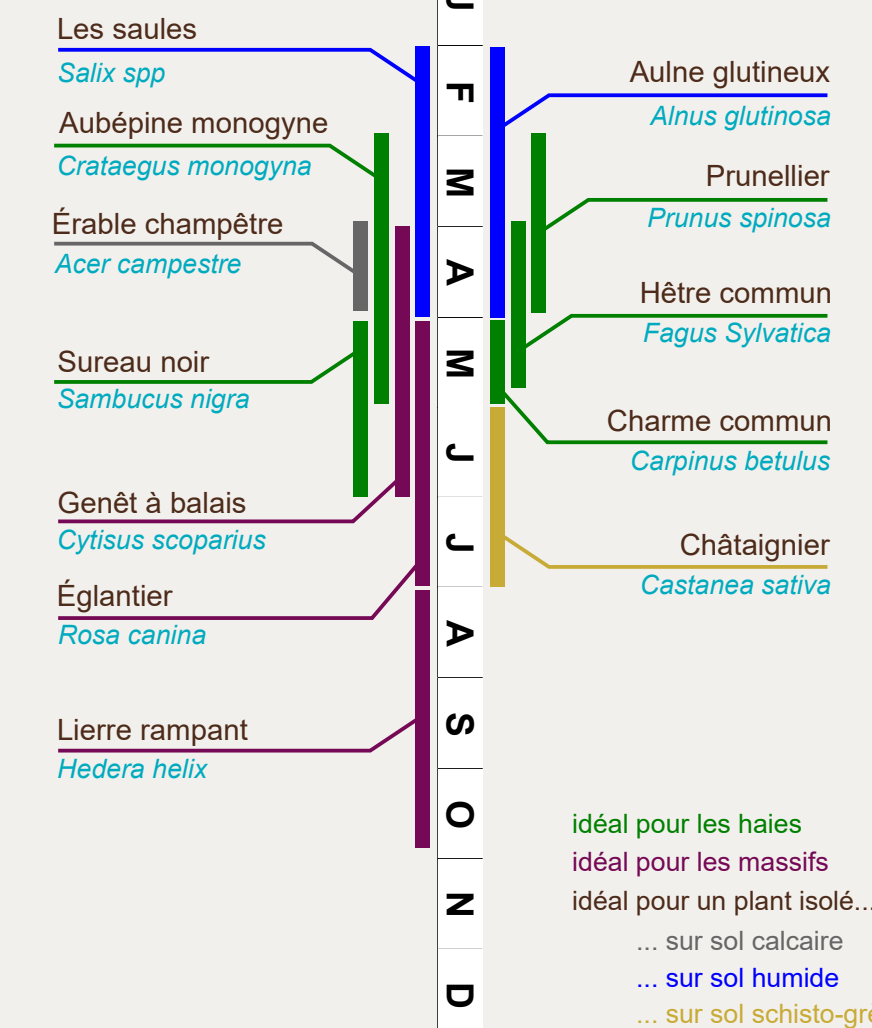
<http://environnement.wallonie.be/semaine-arbre/>

! liste complète disponible dans votre commune !

Pour participer à l'enrichissement de la biodiversité locale, privilégiez des espèces mellifères qui offriront une source de nourriture indispensable aux insectes pollinisateurs. Préférez également une haie mélangée, afin d'étaler les floraisons de mars à octobre et ainsi élargir le temps durant lequel les pollinisateurs trouveront leurs sources de nourriture.

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/plan-maya.html?>

périodes de floraison



Idéalement, l'aménagement du jardin est fait, comme celui de la maison, en fonction du paysage local

- utiliser des végétaux robustes adaptés au climat et à la nature du sol
- privilégier l'utilisation de feuillus naturellement présents en Wallonie
- utiliser des arbres fruitiers: les vergers marquent souvent une transition entre le village et les campagnes plus ouvertes